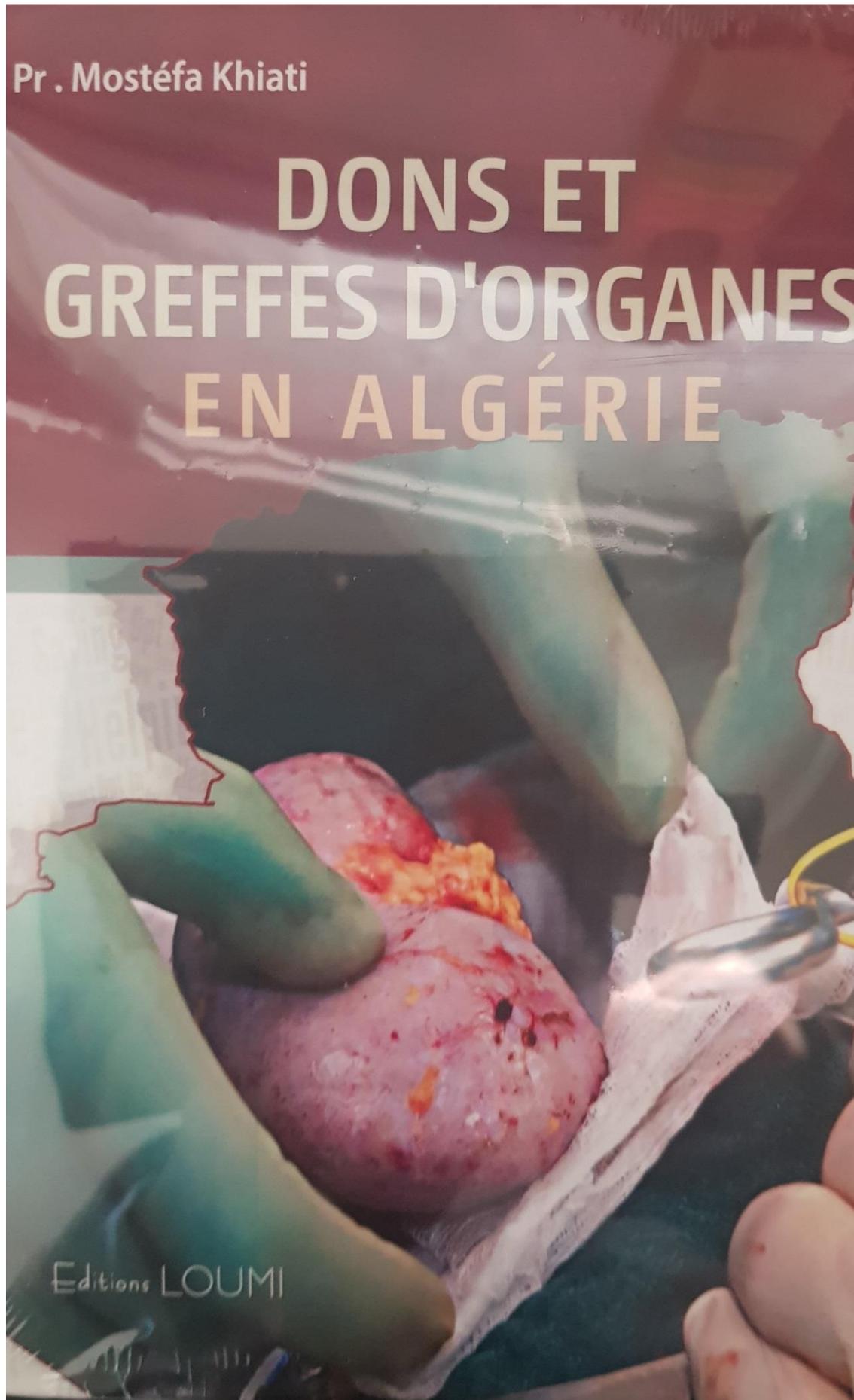


Pr . Mostéfa Khiati

DONS ET GREFFES D'ORGANES EN ALGÉRIE



Editions LOUMI

La particularité et la gravité de l'IRC font qu'elle progresse de façon silencieuse, son évolution est estimée à 5 % par an. Cette évolution fait que la croissance du nombre de personnes présentant une IRC est cinq fois plus importante que la croissance de la population mondiale.

L'Algérie qui a à gérer une transition épidémiologique difficile, les choix doivent être judicieux en matière de santé publique. Partagée entre des maladies supposées en voie d'extinction comme les maladies à transmission hydrique, les maladies infantiles ou encore les maladies à transmission vectorielle comme le paludisme... et la montée en puissance des maladies non transmissibles comme l'HTA, le diabète de type 2, le cancer, l'IRCT... elle doit répondre aux besoins en santé des populations même en soins de haut niveau très coûteux sans perdre de vue le rôle capital de la prévention.

Le présent ouvrage a essayé d'aborder toutes les questions relatives aux dons de cellules, de tissus et d'organes en prenant comme base de travail l'expérience de différentes équipes médico-chirurgicales sur le terrain. Il propose un certain nombre d'aménagements et de solutions pour faire du programme national de greffe, un programme efficace susceptible ainsi de répondre aux appels de milliers de malades qui attendent désespérément de voir leurs noms figurer un jour en haut de la liste nationale d'attente.



Mostéfa Khiati est professeur titulaire de pédiatrie à l'Université d'Alger depuis 1991, il a une grande expérience en politique de santé. Il a été directeur central chargé de la formation au ministère de la santé durant plusieurs années. Il a fait de la formation et de la prévention son sacerdoce. Il est l'auteur d'une soixantaine de livres dans différents domaines : pédiatrie, histoire de la médecine, enfance, éthique...

Dans cet ouvrage, le professeur Mostéfa Khiati aborde le problème de la greffe d'organe, un soin de haut niveau qui requiert des moyens humains, matériels et financiers considérables, des choix en matière de priorités de santé sont donc nécessaires. Quelles sont les greffes de cellules, de tissus et d'organes qui sont éligibles à une prise en charge par les pouvoirs publics ? La greffe de moelle osseuse est en grande partie incluse dans le plan cancer, encore faut-il agréer les centres greffeurs en fonction d'une carte sanitaire bien étudiée. La greffe de cornée, est celle de toutes les greffes, qui peut être totalement prise en charge en Algérie et ne coûter que peu de choses moyennant une dynamisation des prélèvements sur cadavres et la mise en place de banques de tissus au niveau de tous les services d'ophtalmologie des CHU du pays. La greffe hépatique et à moyen terme la greffe cardiaque doivent être organisées, en commençant par former le personnel et à mettre en place les équipes et les moyens nécessaires. La greffe de rein impose une approche plus pragmatique, une vision claire et des efforts constants.



ISBN 978-9931-760-42-9



9 789931 760429